

DÉPARTEMENT

des

ALPES-MARITIMES*Arrondissement de Nice***Conseil Municipal
du jeudi 30 avril 2026****MEMBRES EN EXERCICE : 33**

L'an deux mille vingt-six, le trente avril à quinze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick CESARI, Maire, Vice-Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, Vice-Président de la Communauté de la Riviera Française.

Présent(s) : 26

Patrick CESARI, Dominique NICOLAÏ, Florence CASARO-MAZZA, Bernard GIOAN, Auréline MARI, Daniel BISO, Patricia LORENZI, Michel MOURADIAN, Hanna KISRANE, Didier LECLINCHE, Patrick OTTO, Christian MARTIN, Pierre WALTON, Thierry MARCOU, Maryline MAKEIEFF ZUNINO, Antonio FOCHI, Patricia ZANA, Nathalie VIOLI, Plakkham Francis THAMMAVONG, Gilles DI LORENZO, Jean-Luc DELCROIX, Catherine BARRIERE, Guillaume CONTESSE, Paul SIMBSLER, Gilbert FURLAN, Anthony MALVAULT (affaires 39 à 52-2026).

Pouvoir(s) : 6

Isabelle MC LOUGHLIN (à Patricia LORENZI), Paola BELLAVEGLIA-AILLAUD (à Florence CASARO-MAZZA), Georgia BEDIN-LEFEBVRE (à Dominique NICOLAÏ), Catherine JOSSEUX (à Auréline MARI), Audrey SAUVAGE (à Gilles DI LORENZO), Sylviane MENGIN (à Guillaume CONTESSE).

Absent(s) excusé(s) : 1

Lisa-Marie BOURLITIO, Anthony MALVAULT (affaires 35 et 36-2026).

Le secrétariat est assuré par :

Gilles DI LORENZO.

**Liste des délibérations examinées en séance
(article L2121-25 du C.G.C.T.)**

35-2026 - Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 mars 2026.

APPROUVÉE

36-2026 - Société Publique Locale d'Aménagement « Riviera Française Aménagement » - Désignation des représentants permanents au Conseil d'administration et du représentant permanent aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

M. Dominique NICOLAÏ et Mme Patricia LORENZI ont été désignés pour assurer la représentation de la Ville de Roquebrune-Cap-Martin au sein du Conseil d'administration de la société SPLA « Riviera Française Aménagement ».

M. Patrick CESARI a été désigné pour assurer la représentation de la Ville de Roquebrune-Cap-Martin au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la société SPLA « Riviera Française Aménagement ».

39-2026 - Budget principal Ville – Compte Financier Unique 2025.

APPROUVÉE

40-2026 - Vote du taux des impôts locaux - Exercice 2026.

APPROUVÉE

41-2026 - Budget principal Ville - Affectation des résultats 2025 au budget primitif 2026.

APPROUVÉE

42-2026 - Budget principal Ville – Approbation du budget primitif 2026.

APPROUVÉE

43-2026 - Budget annexe Parkings – Approbation du Compte Financier Unique 2025.

APPROUVÉE

44-2026 - Budget annexe Parkings de Roquebrune Cap Martin - Affectation des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026.

APPROUVÉE

45-2026 - Budget annexe Parkings de Roquebrune Cap Martin – Approbation du budget 2026.

APPROUVÉE

46-2026 - Subventions aux associations pour le développement de l'animation commerciale - Budget Ville - Exercice 2026.

APPROUVÉE

47-2026 – Subventions aux associations culturelles - Budget Ville - Exercice 2026.

APPROUVÉE

48-2026 - Subventions aux associations patriotiques - Budget Ville - Exercice 2026.

APPROUVÉE

49-2026 - Subventions aux associations scolaires - Budget Ville - Exercice 2026.

APPROUVÉE

50-2026 - Subventions aux associations sociales - Budget Ville - Exercice 2026.

APPROUVÉE

51-2026 - Subventions aux associations sportives et loisirs - Budget Ville - Exercice 2026.

APPROUVÉE

52-2026 - Budget Ville –Bilan Autorisations de Programmes (AP) et modification de Crédits de Paiement (CP).

APPROUVÉE

Fait à Roquebrune Cap Martin, le 04/05/2026



LE MAIRE,

Patrick CESARI,
**Vice-Président du Conseil Départemental
des Alpes-Maritimes
Vice-Président de la Communauté
de la Riviera Française**